



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

—
HIRIGUNE
ELKARGOA



Proposition d'évolution du prix de l'eau

Conseil exécutif – 6 juin 2023

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

1.1 Urgence et besoins

Une augmentation brutale des dépenses d'exploitation ces derniers mois

- Forte inflation suite à la crise sanitaire et la guerre en Ukraine : flambée des prix de l'énergie, des carburants, des réactifs et matériaux...
- Evénements climatiques majeurs : inondations, sécheresse...

Une perte de certaines recettes comme la prime pour la performance épuratoire que l'agence de l'eau ne verse plus depuis cette année (600K€ en moyenne)

Un prix de l'eau qui a peu évolué depuis la prise des compétences par la CAPB en 2018 : ne permet plus d'équilibrer la section d'exploitation et de financer les investissements projetés, budgets qui ont déjà été impactés par :

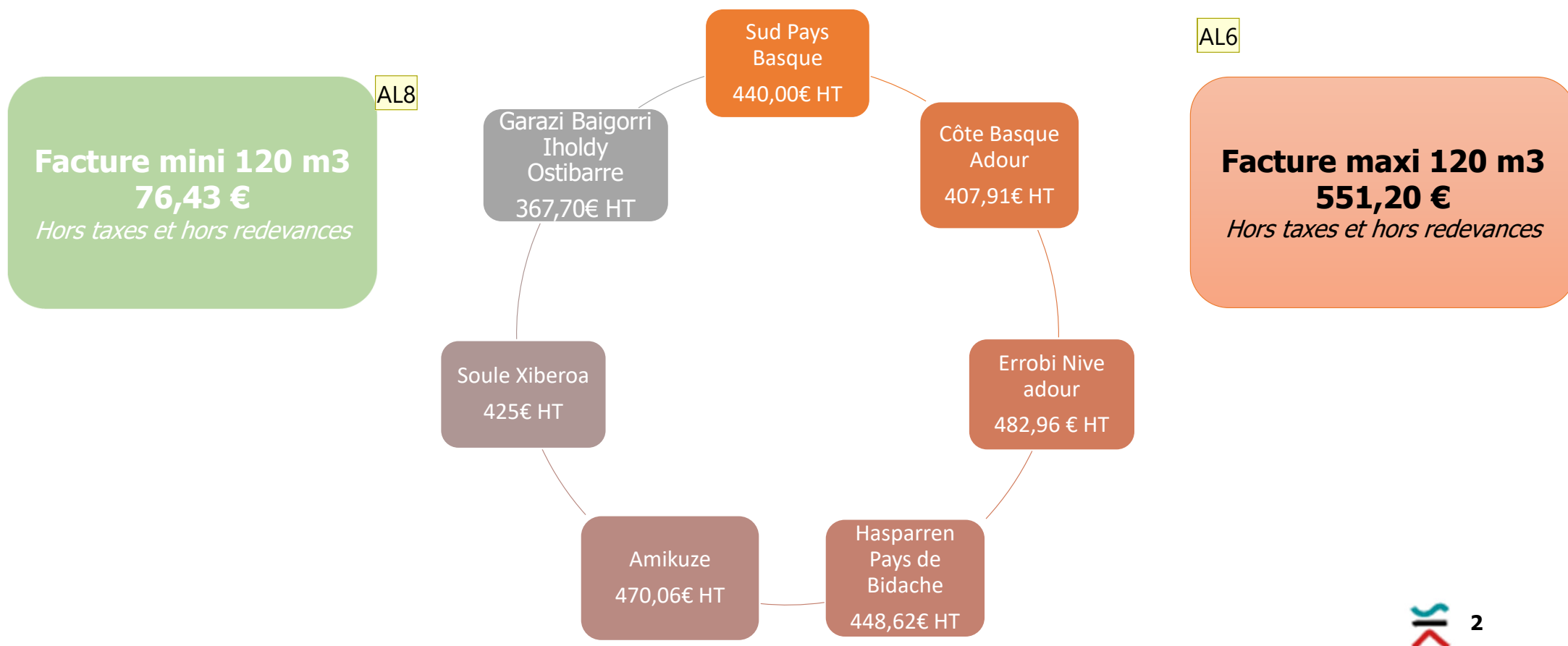
- L'actualisation annuelle des rémunérations des délégataires pour les DSP à paiements publics et des titulaires de marchés de prestations de services,
- La mise en conformité réglementaire des équipements et des ouvrages,
- L'harmonisation des niveaux de service sur tout le Pays basque.

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

1.2 Situation actuelle : 575 tarifs en vigueur

Facture 120 m3 (eau + ass)

Tarif appliqué pour une commune représentative de chaque secteur



2. DONNEES BUDGETAIRES ET PROPOSITIONS TARIFAIRES

2.1 Prospective financière et évaluation des recettes nécessaires

- **Tous les scénarios en l'état des tarifs actuels ont échoué** : impossibilité de financer les dépenses d'exploitation courante des services et les investissements nécessaires.
- **Volume de recettes attendu pour financer l'exploitation et les investissements projetés** (hors étude sur la ressource en eau)

	2023	2024	2025	2026
EAU POTABLE	+1,8M€	+4,2M€	+5,7M€	+7,6M€

	2023	2024	2025	2026
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	+2,8M€	+5,2M€	+6,1M€	+6,4M€

2. DONNEES BUDGETAIRES ET PROPOSITIONS TARIFAIRES

2.2 Proposition tarifaire

Tarifs eau :

Part fixe = 40 € hors taxes et hors redevances/abonné/an

Part variable = 1,5012 €HT/m³

Tarifs assainissement :

Part fixe = 40 € hors taxes et hors redevances/abonné/an

Part variable = 2,0386 €HT/m³

FACTURE 120 m³ (eau + ass)

Au terme des années de lissage

504,78 € (42,06 €/mois*)

HORS TAXES ET HORS REDEVANCES

SRO

** Pour comparaison : 100€/mois en moyenne pour l'énergie et 40 € pour téléphonie mobile/internet*



2. DONNEES BUDGETAIRES ET PROPOSITIONS TARIFAIRES

2.3 Méthode proposée

1. Restructurer les tarifs existants (eau + assainissement) :

- Parts fixes de 40 €HT généralisées progressivement à tout le territoire
- Parts variables recalculées pour chaque commune : augmentation progressive des parts variables vers les parts variables proposées.
(eau = 1,5012 €HT/m³, assainissement = 2,0386 €HT/m³)
- Pas d'évolution à la baisse des tarifications supérieures au tarif proposé à ce stade

2. Limiter l'augmentation annuelle à **50 € hors taxes et hors redevances** par an pour une facture annuelle type de 120 m³/an/abonné, *soit 4,17€/mois.*

3. Veiller à accompagner cette évolution tarifaire pour certaines catégories de consommateurs (voir ci-après)

3. AMENAGEMENTS TARIFAIRES ET SOLIDARITES

Propositions

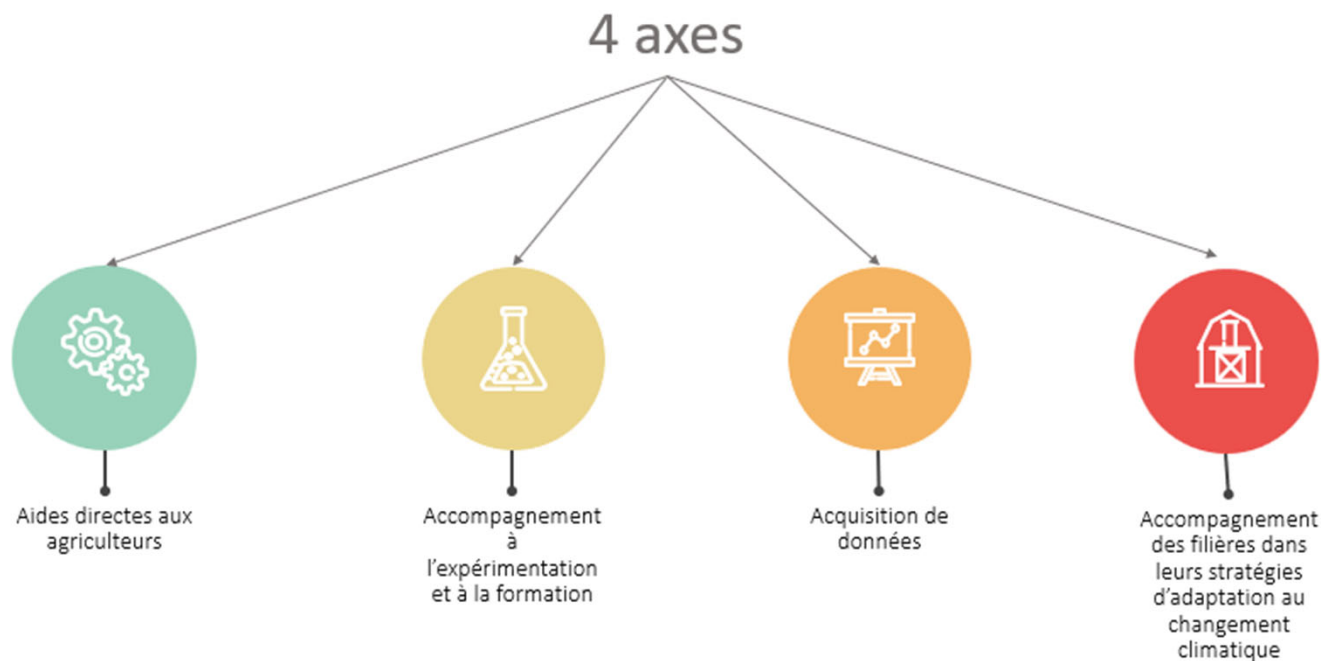
- **Pour les usagers en situation de précarité:**
 - **Maintien des tarifications solidaires** existantes sur les territoires concernés : Bayonne et Boucau
 - Etude et approfondissement des **remises gracieuses** sur demande des services sociaux (CCAS, CICAS, ...) pour les usagers en difficulté (précarité)
 - Participation intensifiée au **Fonds de Solidarité Logement (FSL)** qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie, eau, ... pour les plus démunis
- **Pour tous les usagers :**
 - Campagnes de sensibilisation à la sobriété via les médias, des affichages sur l'espace public et des flyers distribués aux mairies, aux campings et aux Offices de tourisme ;
 - Participation de la CAPB à l'installation de récupérateur d'eau de pluie (délibération proposée au Conseil communautaire du 01 juillet).

3. PLAN D' ACTIONS EAU et AGRICULTURE

Propositions

- Pour les agriculteurs :

- Généralisation du compteur agricole qui permettrait immédiatement :
 - La réduction (ou suppression) de la part fixe pour les compteurs agricoles supplémentaires
 - L'absence de redevance pollution de l'Agence de l'eau (0,30 €/m3)
 - Un meilleur suivi des consommations
- Evolution de programme Agriculture et Eau : **Errekagri**



3. PLAN D' ACTIONS EAU ET ENTREPRISES

Propositions pour les entreprises productives et gros consommateurs industriels

Ce qui est déjà mis en œuvre

- Accompagnement individuel des entreprises en **zone de faible disponibilité d'eau potable**
- Accompagner les entreprises dans la réduction de consommation/réduction d'impact via le **Contrat Résilience et Performance**
- **Règlement d'Aide à l'Immobilier** d'Entreprises conditionné à une éco-conditionnalité incluant une série de mesure dont la réduction de la consommation d'eau du bâtiment construit

Actions en cours

- Lancement du **2nd programme Territoire d'Industries Pays Basque** atelier de travail avec les industriels du territoire dont ceux de l'association **Pays Basque Industries** sur 'TRANSITION ECOLOGIQUE et DECARBONATION' avec un **axe spécifique l'économie de la ressource en eau**

Structuration d'une action ciblée

- **ANTICIPER** : zones d'activités économiques avec des besoins d'eau croissants nécessitant une mise en adéquation avec les investissements en cours ou à venir
- **S'ADAPTER** : cartographie des gros consommateurs en eau potable et des zones tendues en AEP
- **CONSTRUIRE UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES** pour REDUIRE la consommation en eau: réponse Appel à Projet Agence de l'Eau Adour Garonne
- **INNOVER** via Atelier de l'Innovation fléchant la thématique Eau
- **GERER** les bâtiments CAPB dédiés à l'économie dans l'exemplarité

4. PROJECTIONS A MOYEN TERME

Poursuivre la recherche d'une harmonisation tarifaire

Les disparités de tarifs actuellement en vigueur vont nécessiter plusieurs années de lissage pour parvenir au tarif proposé.

But : réduire la disparité des tarifs et les écarts entre les tarifs les moins élevés et les plus élevés, étape préalable indispensable avant une harmonisation tarifaire complète

Un travail à engager dès ce 2^{ième} semestre : l'harmonisation tarifaire avec l'assistance d'un bureau d'études spécialisé, qui aura pour objectifs de :

- ⇒ Intégrer l'étude sur la ressource en eau finalisée en ce début d'année 2023
- ⇒ Etudier d'impact sur l'évolution probable du nombre d'abonnés et leur consommation
- ⇒ Approfondir une tarification solidaire avec les différents acteurs concernés (trésorerie, services sociaux, délégataires, ...)
- ⇒ Evaluer l'opportunité d'une tarification progressive en cohérence avec le Plan Eau du gouvernement
- ⇒ Evaluer l'opportunité de généraliser les unités logements sur l'ensemble du territoire...

5. Accompagnement du nouveau prix de l'eau

Par la mise en œuvre d'un « Plan sécheresse du Pays Basque »

Un « **PLAN SECHERESSE** » est en cours d'élaboration et sera soumis au Conseil communautaire. Il se déclinera en 4 enjeux majeurs :

- **Optimiser** la disponibilité de la ressource,
- Organiser **la sobriété**,
- Assurer **la solidarité** (tarification sociale, aides aux agriculteurs, aux entreprises grandes consommatrices ;
- Promouvoir **l'Innovation** pour des solutions alternatives et des changements de pratique.

Ce plan sera aussi l'occasion de recenser l'ensemble des aides disponibles pour chaque utilisation de l'eau (usagers domestiques, agriculteurs, acteurs économiques, communes).